

Pourquoi prêter aux femmes ?

Autor(en): **Dussault, Andrée-Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **87 (1999)**

Heft 1427

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281471>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

P U R Q U O I PRETER AUX FEMMES?

A l'heure de la mondialisation, des fusions et des transactions géantes, paradoxalement, la microfinance qui consiste en l'allocation de prêts minimes destinés à améliorer les conditions de vie des plus démunis, connaît un succès inégalé depuis ses débuts dans les années 70. C'est au Bangladesh qu'on retrouve la plupart des programmes de microcrédit. Dans ce pays où le PIB par habitant est de 1010 dollars, les programmes de crédit offerts par le gouvernement, certaines ONG et quelques banques, touchent plus de 5 millions de personnes, dont une proportion importante sont des paysans sans terre. Plusieurs dispensateurs de prêts de petite taille visent également le développement communautaire par d'autres moyens, tels l'alphabétisation, l'éducation sanitaire ou la conscientisation sociale et politique.

Les femmes remboursent

Depuis les années 80, on assiste à un changement radical relatif au «membership» de ces programmes:

l'ensemble de la clientèle s'est progressivement féminisé au cours des deux dernières décennies. Chez Grameen, la plus grande des banques de microcrédit, alors qu'on comptait 39% de clientes en 1980, en 1991 elles représentaient 93.3% des membres. Ce transfert est dû aux pressions constantes exercées par les promoteurs de l'équité sexuelle et d'autre part, au fait que les prêteurs calculent désormais, qu'il est dans leur intérêt de prêter davantage aux femmes qu'aux hommes et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, les femmes remboursent près de 100% de leurs emprunts, alors que dans le système de commerce bancaire nationalisé, le remboursement des fermiers (mâles)

oscillait entre 25 et 50% au cours des années 80. De plus, les structures et les normes sociales font en sorte qu'il est plus aisé pour les hommes d'échapper aux créanciers, ou encore d'user de violence à leur rencontre, alors que les femmes sont plus faciles à localiser et à intimider. Par ailleurs, les dépenses masculines potentielles sont plus nombreuses; alcool, tabac, jeux, restaurants, prostitution.

Amélioration de statut

Une abondante littérature a déjà démontré que les programmes de microcrédit contribuent à émanciper les femmes qui y participent. En plus de leur donner un certain pouvoir d'achat, les prêts permettent aux



femmes une relative participation financière au soutien familial et en conséquence, ils promeuvent leur statut au sein de la famille. Dans certains cas, grâce aux prêts qui leur sont accordés, des femmes parviennent à préserver leur mariage et à faire diminuer la violence domestique dont elles sont parfois l'objet. En outre, les membres des programmes de crédit accèdent à une identité hors de la sphère privée, interagissent avec des hommes auxquels elles sont liées ni par le sang, ni par le mariage et développent une plus grande confiance en elles. Certaines études démontrent même un lien entre l'emploi de contraceptifs et le fait d'être membre d'un programme de crédit*.

Bémol

Même si ces programmes, au Bangladesh et dans d'autres pays en voie de développement, constituent incontestablement une petite révolution, ceux-ci sont quand même critiqués à certains égards. Certes, les programmes ont le mérite de prêter aux femmes. Cependant, ils ne remettent pas en cause les structures sociales patriarcales. De récentes recherches ont démontré que ce ne sont pas toutes les femmes, ni même une majorité d'entre elles qui disposent de leurs prêts**. Souvent, tant pour les femmes que pour le reste de la famille, à court terme, il est plus stratégique d'investir dans une entreprise gérée par un homme puisque celles-ci sont plus rentables, elles peuvent prendre plus d'expansion et employer une technologie plus moderne que les commerces traditionnellement féminins. Par ailleurs, plus les femmes empruntent, plus leurs prêts sont importants, et plus les probabilités que l'argent soit versé dans une entreprise masculine sont accrues, étant donné la faible capacité d'absorption de capitaux de leurs propres entreprises. En revanche, ce sont les femmes qui doivent rembourser les sommes empruntées. Certains critiques prétendent même que les prêts sont implicitement prédestinés aux hommes, mais qu'ils sont versés aux femmes afin que celles-ci se chargent d'acquitter les paiements.

Crédit trop performant

Du reste, la perspective dans laquelle certaines banques de crédit évaluent leur succès est inquiétante. Le souci de «performance du crédit» qu'ont certaines est dominant et le succès des programmes est souvent évalué selon des indicateurs économiques tels que les taux de remboursement, l'augmentation des demandes de prêts, le nombre de jours rémunérés grâce aux prêts, etc., alors que la signification sociale de la participation des femmes aux programmes ainsi que l'impact du crédit sur leur condition sont peu pris en compte. Enfin, lorsque les femmes sont exclues du marché économique, que la division du travail maintient les femmes cantonnées à la sphère privée et que la domination masculine

n'est pas contestée, il est difficile de parler d'équité sexuelle. En revanche, au moment où les effets de la mondialisation creusent le clivage entre riches et pauvres, le microcrédit permet une amélioration des conditions de vie des plus pauvres et de surcroît, si administré dans une perspective sensible aux rapports inégaux existants entre les sexes, il peut constituer une voie d'émancipation féminine privilégiée.

Andrée-Marie Dussault

*Shuler, S. R. et al. «The Influence of Women's Changing Roles and Status in Bangladeshis Fertility Transition: Evidence from a Study of Credit». World Development, vol. 25, N° 4, pp. 563-575, 1997.

**Goetz, A. M. et al. «Who Takes the Credit? Gender, Power, and Control Over Loan Use in Rural Bangladesh». World Development, vol. 24, N° 1, pp. 45-63, 1996.



Haïti: Marchande attendant le client.

Photo: International Labour Office